



LYCEE JOSEPH FOURIER



SECTION SPORTIVE FOOTBALL FEMININ



DOSSIER DE CANDIDATURE **Rentrée 2019-2020**

OBJECTIFS

Le Lycée Fourier, l'AJ Auxerre et le Stade Auxerrois Football proposent depuis la rentrée 2018 une section sportive football féminin aux élèves.

Cette section offre à des jeunes sportifs admis en classe de seconde la possibilité de poursuivre normalement leurs études, en préparant ainsi, dans de bonnes conditions un baccalauréat général ou technologique. Elle permet de plus un entraînement physique adapté à la pratique sportive.

Elle est ouverte à tous les élèves motivés et passionnés par le football qui désirent suivre une scolarité en enseignement général ou technologique, et bénéficier d'un complément de pratique sportive approfondie, de haut niveau, leur permettant de participer efficacement à diverses compétitions.

ENCADREMENT

=> Sur le plan sportif

M CARVALHO assure le suivi des élèves dans la pratique sportive. Il sera responsable des programmes d'entraînement en FOOTBALL

=> Sur le plan scolaire

Sous l'impulsion de Mme BESSON professeur d'EPS en charge de la section sportive et du professeur principal, un suivi régulier des résultats scolaires, du travail fourni et de l'assiduité sera effectué par l'équipe pédagogique.

=> Sur le plan médical

- Une visite médicale préalable à l'entrée de la section sportive, délivrée par un médecin titulaire du CES de médecine du sport ou de la capacité en médecine et biologie du sport ou du diplôme d'études spécialisées complémentaires de médecine du sport, est obligatoire.
- Un examen annuel auprès de l'infirmière scolaire et/ou éventuellement du médecin scolaire sera ensuite organisé.

ORGANISATION

⇒ Emploi du temps

Afin de ne pas nuire à l'enseignement et pour une meilleure pratique de la discipline envisagée, les entraînements se situent en fin de journée.

Les élèves sont affectés dans l'établissement en accord avec la décision d'orientation de l'établissement d'origine et la commission d'admission et d'affectation de l'établissement d'accueil. Ils suivent les mêmes cours que leurs camarades.

Pour les élèves hors secteur, cette affectation nécessite au préalable une demande de dérogation fournie par l'établissement d'origine.

⇒ Travail et comportement

Il est important de noter qu'aucune faveur ne peut être accordée. En aucun cas, ni le travail scolaire, ni l'entraînement sportif, ne doivent être négligés, sous peine d'exclusion de la section sur décision du Chef d'Etablissement.

Les élèves retenus devront respecter le contrat moral suivant :

- 1/ Résultats scolaires satisfaisants
- 2/ Assiduité aux cours et aux entraînements
- 3/ Comportement irréprochable au sein du lycée et des entraînements

Les parents peuvent rencontrer les membres de l'équipe pédagogique (administration et professeurs) aussi souvent qu'ils le désirent.

⇒ Condition de vie

Les élèves de la section sont soumis aux mêmes obligations que l'ensemble des élèves de l'établissement et respecteront le règlement intérieur du lycée.

Les élèves qui ne peuvent pas rentrer dans leur famille peuvent intégrer l'internat du lycée qui est ouvert du lundi 8h au vendredi 17H30.

La section sportive permet au jeune sportif de s'adonner à son activité favorite.

Par rapport aux autres élèves, cela provoque une fatigue supplémentaire importante, mais aussi la naissance d'un statut spécifique. Si l'élève de la section veut assumer tout cela avec sérénité, il doit faire preuve d'un sérieux exemplaire et d'une organisation de ses activités (travail, détente, repos) lui assurant une vie équilibrée.

ASSURANCE

Il est exigé de chaque famille, la souscription d'une assurance couvrant les dommages causés ou subis par les élèves au cours de leurs activités sportives, se situant dans le cadre scolaire mais n'engageant pas la responsabilité de l'Etat.

Cette assurance pourra être souscrite auprès des associations de parents d'élèves (contrat couvrant le maximum de risques : responsabilité civile et « individuelle accidents ») ou toute autre compagnie d'assurance.

UNSS – COMPETITION - CLUB

Les élèves participent aux compétitions dans lesquelles l'enseignant responsable les aura engagées.

La famille de l'élève devra s'acquitter du coût de la licence.

L'admission en section sportive football ne modifie en rien les règlements régissant les mutations : l'élève reste libre de demeurer dans son club d'origine ou de muter pour le club de son choix.

ADMISSION

A. L'admission en section sportive est soumise à trois critères : sportif, scolaire, médical.

a) Le niveau sportif du candidat est apprécié au cours d'une journée de tests qui se déroule au Lycée Fourier. Ces tests comprennent :

- ➔ Un test technique
- ➔ Un entretien de motivation avec le jury

b) Les aptitudes et le niveau scolaire sont appréciés par l'équipe pédagogique du lycée qui examine le dossier du candidat :

- ➔ La feuille de renseignements scolaires et l'appréciation du Chef d'Etablissement sur les résultats scolaires et l'orientation
- ➔ Photocopie des bulletins scolaires (1^{er} et 2^e trimestre) de la classe suivie en 2018/2019

c) Les aptitudes médicales sont appréciées par le Médecin de l'Inspection de l'Education Nationale sur présentation :

- D'un dossier médical établi par un médecin titulaire du certificat de biologie et médecine sportive.
- D'un certificat médical établi par un chirurgien-dentiste précisant l'état de la dentition.

(Si des soins sont nécessaires, ils devront être réalisés avant la rentrée scolaire.)

Le dossier médical ne sera adressé qu'aux élèves admissibles après la journée de recrutement.

B. La section sportive est réservée aux élèves issus des classes de 3^{ème} et seconde des établissements publics et privés nés en 2002-2003-2004-2005.

Les élèves seront accueillis soit en Seconde Générale soit en Première (Série Générale et série technologiques, STMG ou éventuellement ST2S).

Ils choisiront deux langues parmi les trois suivantes : Anglais - Allemand – Espagnol

C. Organisation du recrutement

a) Le dossier complet du candidat doit être retourné avant le 10 avril 2019

- Fiche de renseignements
- Photocopie des bulletins des deux premiers trimestres de la classe de troisième suivie en 2018/2019
- Fiche sportive
- Attestation d'assurance
- Certificat médical du médecin traitant attestant que le candidat est apte à la pratique du football

Ces documents sont à envoyer à :

Monsieur Le Proviseur du Lycée Joseph Fourier
– 10 rue Raymond Poincaré – BP 26 –
89010 AUXERRE Cedex

b) Le niveau scolaire et sportif du candidat est apprécié en 2 étapes

- Etape 1 : **le mardi 30 avril**, les élèves sont accueillis pour une journée de tests. Le matin, sera organisée une épreuve pratique, suivie l'après-midi d'un entretien individuel.
- Etape 2 : **le mercredi 15 mai**, une sélection sur dossier scolaire est établie par les responsables de la section et la commission pédagogique du lycée.

c) Les aptitudes médicales :

Si le candidat est retenu pour accéder à la section sportive équitation en septembre 2019 au lycée Fourier, il devra présenter un certificat médical effectué par un médecin titulaire du CES de médecine du sport ou de la capacité en médecine et biologie du sport ou du diplôme d'étude spécialisée complémentaire de médecine du sport, attestant être apte à la pratique du football en compétition.

Cette fiche médicale sera délivrée aux candidats retenus après les résultats définitifs d'admission.

L'admission en section sportive football féminin est prononcée par une commission présidée par le chef d'établissement dont les résultats sont communiqués aux familles début juin.

MEDICAL

En cas d'acceptation de votre candidature après les tests, un dossier médical spécial vous sera envoyé et devra être retourné au plus tard pour le pour le lundi 1^{er} juillet 2019.

IL FAUT ANTICIPER LA PRISE DE RENDEZ-VOUS dès à présent :

- **médecin du sport**
- **cardiologue**
- **dentiste**

Ce dossier sera à envoyer à :

**Madame BESSON Magaly – Responsable Section Football Féminin
Lycée Joseph Fourier
16 rue R. Poincaré
89000 AUXERRE**

RADIATION

Outre la demande de l'élève ou de ses responsables légaux, la radiation de la section sportive peut être prononcée par le proviseur du lycée, si les résultats scolaires ou l'assiduité sportive ne sont pas jugés satisfaisants sur les points énumérés dans le chapitre Organisation. De même, si l'élève est à l'origine d'un événement remettant en cause les valeurs de la section, le proviseur, sur avis de l'enseignant référent, se donne le droit de radier l'élève de la section sportive.

Par ailleurs, le volume d'entraînement et les exigences particulières de la section peuvent également être considérés comme des facteurs défavorables au déroulement de la scolarité et des performances scolaires, qui restent prioritaires, malgré les efforts de l'élève.

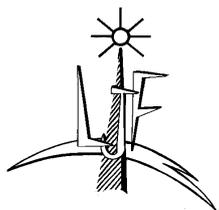
Cette décision est signifiée par écrit à la famille. Simple mesure d'organisation du service, elle ne modifie pas l'affectation de l'élève dans l'établissement pour l'année en cours, si elle est prononcée en cours d'année scolaire.

ASPECTS FINANCIERS

Le jeune sportif a droit aux bourses scolaires dans les mêmes conditions que les autres élèves (s'adresser à l'établissement d'origine).

Une cotisation de 5 euros pour licence UNSS sera à verser à l'Association Sportive du Lycée.

Lycée Joseph Fourier
10-16, rue Raymond Poincaré
89000 AUXERRE
03.86.72.53.10
03.86.72.53.49



DOSSIER DE CANDIDATURE
Pour l'entrée en

SECTION SPORTIVE
FOOTBALL FEMININ
Pour l'année scolaire 2019-2020

Ce dossier après avoir été rempli par les familles, doit être renvoyé sous couvert du Chef d'Établissement d'origine avant le **10 AVRIL 2019**, délai de rigueur.

1. **RENSEIGNEMENTS** (*à remplir par la famille*)

NOM du candidat..... Prénoms.....

Né le :à.....Département.....

Nationalité :

Nom et Prénom du responsable légal (père – mère – tuteur)

Adresse complète :

.....
.....

N° de téléphone :N° de portable :

Mail du responsable :

Profession du responsable légal :

Employeur :

Dernière école fréquentée – classe – adresse de l'établissement – n° de téléphone :

.....
.....
.....

Choix pour la classe de seconde générale et technologique, précisez :

Langue vivante 1 : Langue vivante 2 :

2. RENSEIGNEMENTS SCOLAIRES établis par l'établissement d'origine du candidat à la fin du 2^{ème} trimestre de l'année scolaire 2018-2019

Identification de l'établissement.....

Adresse et N° de téléphone.....

Nom de l'élève : Prénom :

Date de naissance :

Classe de : de type : série « collège »

série « technologique »

Niveau général de la classe où se trouve l'élève :

BON ASSEZ BON MOYEN MEDIOCRE FAIBLE

Nombre d'élève dans la classe :

Orientation souhaitée en fin d'année scolaire :

Option(s) choisies :

Discipline	Note sur 20	Moyenne classe La + forte /la + basse	Appréciations des professeurs	Emargements
Français				
Mathématiques				
Histoire géographie				
LV1 Anglais/Allemand				
LV2 Ang/All/Esp				
Sciences Physiques				
Sciences Naturelles				
Arts Plastiques Educ. Musicale				
Technologie				
EPS				
Synthèse du professeur principal				

Avis circonstancié du Chef d'Etablissement sur la scolarité et l'orientation de l'élève

Date :

Signature,

EPREUVES PHYSIQUES D'ADMISSIBILITE

NATURE DES EPREUVES

Tests physiques : Parmi	Vitesse : 30 m VAM Eval
Tests techniques : Parmi	jongleries pied droit, pied gauche, tête
Jeu :	7 contre 7 ou/et 11 contre 11
Gardiens :	tests spécifiques

Les tests techniques et physiques se déroulent au centre de formation de l'AJ Auxerre.
Les matches se jouent soit au complexe sportif de l'Arbre Sec soit au stade Abbé Deschamps sur des terrains gazonnés ou des terrains synthétiques.

ASSURANCES

L'établissement scolaire décline toute responsabilité pour les accidents pouvant survenir lors des épreuves physiques d'admissibilité.

En conséquence, les familles veilleront à souscrire pour leur enfant une assurance personnelle et à **retourner dûment complétée et à signer l'attestation jointe.**



ATTESTATION

Je soussigné(e) M ou Mme

Père, mère, tuteur de la jeune.....

Déclare

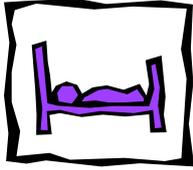
- Avoir pris connaissance de la nature des épreuves physiques d'admissibilité
- Que ma fille est régulièrement assurée pour ces épreuves et décharge l'établissement de toute responsabilité en matière d'assurance en cas d'accident.

Fait à

Le

Signature

(Précédée de la mention « lu et approuvé »)



FICHE D'HEBERGEMENT

Nom :

Prénom :

Adresse :

1) **Si elle est sélectionnée après étude du dossier**, l'élève :

Demande à prendre le repas du mardi midi :

OUI

NON

2) Joindre un chèque de 5€ libellé à l'ordre de l'AJ Auxerre Football, ce chèque couvre les frais de repas du mardi midi.

Fait à Le

Signature de la candidate,

Signature des parents,

CALENDRIER DES EPREUVES 2018

Mercredi 10 avril 2019	Date limite de dépôt des dossiers
Du 11 au 19 avril 2019	Notification aux familles avec - Retour des dossiers non retenus - Convocations pour les présélectionnés
Mardi 30 avril 2019	Tests d'entrée
Mercredi 15 mai 2019	Commission pédagogique
A partir du 16 mai 2019	Notification aux familles et envoi des dossiers médicaux
Lundi 1er juillet 2019	Date limite de dépôt des dossiers médicaux

Pièces jointes au dossier

- Fiche de candidature et de renseignements
- Fiche d'hébergement
- Epreuves physiques d'admissibilité
- Calendrier des épreuves
- Fiche sportive

Liste des pièces à fournir

- Fiche de candidature et de renseignement dûment complétée
- Fiche sportive
- Attestation des épreuves physiques d'admissibilité
- Fiche d'hébergement
- Photocopie des bulletins scolaires (1^{er} et 2^e trimestre) de l'année scolaire 2017/2018
- 3 enveloppes timbrées au tarif rapide et libellées à l'adresse de la famille
une au format normal
deux au format 23 x 16
- 1 chèque de 5 € à l'ordre de l'AJ Auxerre Football pour le repas du midi
- Certificat du médecin traitant attestant que le candidat est apte à subir les épreuves sportives du concours d'entrée.

RENSEIGNEMENTS SPORTIFS

À REMPLIR PAR LA CANDIDATE

Nom..... Prénom :

Date de naissance :

Adresse complète :

.....

Poids :

Taille :

Club :.....

Ligue :

Poste occupé : Entourer **le poste occupé**

Arrière Gauche Défenseur Central Gardien	Milieu Gauche Milieu Défensif Milieu Off Avant Centre
Défenseur Central Arrière Droit	Milieu Droit

Equipe dans laquelle vous pratiquez :	Sélections obtenues :
<ul style="list-style-type: none"> ✓ Seniors F régional ✓ Seniors F départemental ✓ U 18F régional ✓ U 17F départemental ✓ U15F départemental ✓ Autres 	